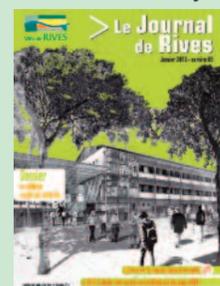


Nous allons donc relancer un nouveau projet. Je vous en livre ce soir simplement les grandes lignes. Nous pourrions, dans le cadre de la future étude urbaine nécessitée par la reconstruction du collège Robert Desnos, intégrer ce futur équipement entre la place du marché et le parc de Valfray. Un espace de 700 m², tout à fait fonctionnel. Il pourrait être complété par une salle de spectacle pour 150 ou 200 personnes environ et permettrait aussi l'accueil des différentes associations hébergées aujourd'hui dans l'ancien casernement des sapeurs-pompiers : folklore portugais, artistes d'Arts et Couleurs, Vers le Futur... Il faudra en effet, pour donner de la cohérence à ce projet démolir l'ancien casernement et réhabiliter les halles. Au jour d'aujourd'hui, même si les études sont loin d'être finalisées, c'est un projet, et j'ai indiqué des limites budgétaires strictes, qui ne saurait excéder les 4 millions d'euros TTC. Nos habitués partenaires financiers ont été sollicités : le Conseil général, n'est-ce pas Robert Veyret, s'engage à hauteur de 30%, subvention non-plafonnée, et la DRAC participe forfaitairement à 1600 euros par m², ce qui correspond aussi à 30% de l'investissement. Il faudra aussi travailler pour que le Pays Voironnais reconnaisse la dimension structurante de cet équipement qui restera médiathèque « tête de réseau » et qui sera, si les communes voisines l'acceptent, ouverte à leurs habitants. Le Pays Voironnais aujourd'hui, dans son projet de territoire réactualisé, semble s'orienter vers la reconnaissance des charges de centralité portées par les pôles urbains dont Rives. Il sera de notre travail de faire intégrer cette médiathèque dans ce dispositif. Je suis vraiment, au fond de moi-même, peiné par cette décision et désolé pour l'espérance que nous avons fait naître avec la réhabilitation du château, mais je crois qu'à un moment donné, les élus se doivent d'être responsables, d'être lucides et de modifier un projet qui dans sa première mouture devient disproportionné eu égard à nos finances.



En 2010, nous améliorerons encore la démocratie locale avec trois initiatives : une maquette nouvelle, rénovée, colorée, plus attractive donc du Journal de Rives, le premier numéro de la nouvelle formule sortira dans les jours à venir, nous remplacerons le panneau lumineux de la place du marché, il était devenu obsolète et nous en installerons un autre dans le secteur de la gare. Enfin, je le souhaitais depuis longtemps, il sera opérationnel au cours de ce premier semestre, la mise en place d'un conseil des Sages, dont la mission sera évidemment d'apporter un éclairage supplémentaire aux projets d'investissements de la municipalité. Je souhaite, une instance libre, le cas échéant critique, même si, pour que les choses soient très claires pour tout le monde, elle n'empiètera pas d'un iota sur les compétences et la responsabilité du Conseil municipal. Dans le même registre, je me félicite de l'usage que font les Rivois du site internet de notre ville qui apporte une nouvelle forme de relation avec les citoyens. Je ne puis que vous réitérer mes encouragements à l'utiliser souvent pour vous informer et pour dialoguer avec nous.

Tous ces projets, Mesdames et Messieurs, que nous conduisons, sont possibles parce que les élus peuvent compter sur du personnel municipal, compétent, dévoué et privilégiant le sens du service public. Il est indispensable, et c'est le cas, que nous marchions tous dans la même direction et avec la même préoccupation, servir Rives et les rivois. Ce personnel mérite notre respect. J'ai été peiné pour eux des critiques concernant le déneigement, parce que je puis vous affirmer que se lever à 2h ou 3h du matin, pour affronter la neige, c'est une épreuve que n'ont sans doute jamais affronté ceux qui ont presque systématiquement la critique à la bouche. Ce personnel mérite notre reconnaissance et chaque année, nous nous efforçons d'améliorer ses conditions de travail. En 2009, nous avons transféré les services scolaire, animation et communication dans les locaux réhabilités voisins de l'école Libération. En 2010, et les travaux d'ailleurs sont à ce jour quasiment achevés, nous leur proposerons un espace de restauration dans le bâtiment de la mairie, afin que le temps de la pause méridienne constitue un vrai moment de rupture et de convivialité.



C'est tout cela, je vous l'assure, cette variété, ce quotidien jamais uniforme, ce travail qui constitue le quotidien de vos élus. C'est un jour, vous l'avez bien compris, la nécessité d'une décision jugée par tous indispensable, c'est le lendemain, la rencontre avec ceux qui demain renforceront la prospérité et le dynamisme de notre commune, c'est enfin, un autre jour, s'entretenir avec le Maire de Forlì del Sannio ou celui de Refujos de Bastos, afin de maintenir actives et vives cette amitié et cette ardeur du jumelage, ou encore, présider une séance du Conseil municipal d'enfants et recueillir leurs réflexions, toutes empreintes de fraîcheur et de bon sens. C'est ce contact avec les Rivois, qui permet de prendre de la distance avec certaines contrariétés dans le déroulement des projets. Le rôle du Maire et des élus reste, c'est ma profonde conviction, fondamental. Être élu, je l'écrivais en 1995, c'est toujours être au cœur de questions cruciales, de choix décisifs pour toutes celles et ceux qui individuellement ou collectivement, s'engagent et s'efforcent de donner vie à leur cité. Cette conviction, 15 ans plus tard, demeure totale.

Alors, et pour conclure, bonne et heureuse année 2010, qu'elle vous préserve vous et vos proches des ces aléas désagréables parfois de la vie quotidienne. Qu'elle vous permette d'envisager avec sérénité l'avenir. Qu'elle vous préserve de ces catastrophes qui en un instant comme à Haïti, démolissent votre maison ou détruisent les familles. Qu'elle vous réserve enfin ces moments d'émerveillement simple ou la joie spontanée permet l'harmonie du cœur et de l'esprit. Il y a, Mesdames et Messieurs, 50 ans, début janvier, Albert Camus se tuait dans un accident de voiture. Je voudrais pour honorer sa mémoire et pour que vous la conserviez comme un viatique précieux tout au long de cette année, vous offrir et vous rappeler cette phrase :

« La vraie générosité envers l'avenir consiste à tout donner au présent ».

Je vous remercie.

La Lettre du Maire est éditée par la Ville de Rives / Directeur de la publication : Alain Dezempte, Maire de Rives
Conception : Service Communication / Impression : Créaprim
Photographies : ULM 38 / Michel Viriot, Balloïdes Photo / Gilles Cabella, Ville de Rives



La lettre du Maire

N°15 / Février 2010

Intégralité du discours prononcé par Alain Dezempte,
à l'occasion de la cérémonie des vœux 2010 à la population, vendredi 15 janvier.



Mesdames, Messieurs,

Je vous remercie de votre présence à cette cérémonie des vœux, de votre fidélité. Elles révèlent à l'évidence le vif intérêt que vous portez à la vie de notre commune. C'est en effet un moment particulier, un moment privilégié où je m'efforce d'intégrer à cette indispensable convivialité, inhérente à cette période des fêtes, une dimension politique faite d'analyses, de bilans et de perspectives.

Evoquer le bilan de cette année 2009, c'est d'abord et avant tout évoquer la mémoire de Suzy Rizzon. Je rappellerai son extraordinaire parcours d'élue de la République, 1977-2008, trente années quasiment de dévouement inlassable au service de Rives et des Rivois, trente années pendant lesquelles la défense des plus humbles et des plus défavorisés d'entre-nous a constitué le fil directeur de cette politique sociale dont elle avait reçu la charge. Nous pensons ce soir, plus particulièrement, à elle, nous pensons à elle qui n'est pas loin de nous, qui demeure présente dans nos mémoires. Elle nous laisse en héritage son exemple, son engagement, la force de ses convictions, les valeurs qui étaient les siennes et qui demeurent les nôtres. Avec le temps, toutes les blessures s'apaisent, il demeure cette indéfinissable sensation qui est la nostalgie, qui instaure une complicité particulière avec les disparus. Ma fierté, je vous le dis ce soir, c'est de l'avoir rencontrée et d'avoir partagé avec elle des moments importants où l'avenir de notre commune était en jeu.



Nous avons été également, en cette fin d'année, bouleversés par la disparition d'Edouard Blanchet. Il s'était, sa retraite l'ayant ramené à Rives, très largement investi dans les associations et plus particulièrement dans le domaine social. Il fut de longues années membre du CCAS, participa au CA de l'hôpital de Rives et s'engagea au sein de la Croix Rouge, au niveau local et départemental. Chacun se souvient de la persuasion amicale qu'il développa pour que la Ville de Rives mette à disposition de la Croix Rouge puis aménage un local, rue Sadi Carnot. C'était un homme de cœur, un homme d'écoute et de foi, il nous manque et ses conseils manqueront à tous ceux en quête de repères dans ce monde difficile.

Je souhaite pour Suzy Rizzon, comme pour Edouard Blanchet, prendre dans les semaines ou les mois à venir, une initiative afin de marquer durablement leur mémoire et leur souvenir dans le paysage rivois.

L'année 2009 a été pour nous tous une année d'inquiétudes et d'interrogations. La décision du Président de la République de supprimer la taxe professionnelle a étonné tous ceux, toutes tendances politiques confondues, qui ont la charge de conduire les collectivités locales. Je ne vais pas vous encombrer de chiffres mais je voudrais vous rappeler quelques données simples et incontestables. La taxe professionnelle constituait la principale source de revenus de la plus grande majorité des collectivités locales. C'est bien naturellement le cas à Rives qui percevait jusqu'à ce jour et annuellement une dotation de 1 535 600 €. L'avantage de cette taxe, c'est aussi qu'elle était dynamique, évolutive et progressait chaque année en fonction des implantations industrielles réalisées. Depuis le 1^{er} janvier 2002, avec l'entrée de notre commune dans le Pays Voironnais, nous avons été soumis au système de taxe professionnelle unique. Cela signifie que le montant de la taxe professionnelle est reversé à l'intercommunalité qui nous rend donc son montant au 1^{er} janvier 2002, augmenté chaque année de la dotation de solidarité communautaire évaluée en 2009 à 130 000 € environ. Le produit de cette taxe va donc dorénavant être figé, les ressources des collectivités locales le seront aussi. Il faudra donc dans un avenir proche tenir le plus grand compte de cette donnée nouvelle avant de bâtir les budgets d'investissements et de fonctionnement. Le montant des investissements sera donc réduit.



À Rives, chaque année, les investissements productifs voisinent ou parfois dépassent les 3 millions d'euros. Il faudra donc différer ou annuler la création d'équipements, attendus par les Rivois et indispensables à la qualité de notre environnement. Cette rigueur se fera naturellement au détriment des entreprises donc de l'emploi. Faut-il rappeler que dans notre pays, 73% des investissements publics sont assurés par les collectivités locales ! Nous devons aussi limiter sans aucun doute les dépenses de fonctionnement. Cela signifie en clair, recruter moins de personnel, c'est-à-dire diminuer la qualité des services rendus à notre population, modérer ou geler les subventions accordées aux associations dont il faut pourtant mesurer l'engagement social, le dynamisme culturel et le rôle déterminant qui est le leur dans l'animation de notre ville. Si l'on voulait décourager le dévouement de tous ces admirables bénévoles impliqués dans les associations, je crois que l'on ne s'y prendrait pas autrement.



Je crois, et il n'est pas interdit, ce soir, de faire un peu de politique, que cette mesure s'inscrit dans une logique voulue par le gouvernement : il veut diminuer l'autonomie des communes et après des années de décentralisation, renouer avec la centralisation, c'est-à-dire un contrôle de plus en plus strict, de plus en plus étroit sur les collectivités locales. Cette suspicion de l'Etat est insupportable. Selon lui, les collectivités locales dépensent trop, recrutent trop, ont des budgets de fonctionnement trop élevés. Il oublie simplement que depuis des années, nous vivons au quotidien son propre désengagement et que les collectivités doivent au niveau local pallier toutes ses défaillances. Les leçons données par l'Etat sont insupportables. Si dans quelques semaines, je m'avisais de présenter au contrôle de légalité de la Préfecture de l'Isère, un budget en déséquilibre, même de quelques centimes, j'aurai droit à des remontrances du Préfet, à des observations de la Cour des Comptes et autres désagréments. Les collectivités locales doivent en effet, et ceci au centime prêt, proposer des budgets en équilibre. Que dire alors de l'exemple de l'Etat qui présente un budget 2009 en déséquilibre de 149 milliards d'euros. Mais rassurez-vous, nous avons dans le cadre des dernières élections municipales, pris l'engagement de ne pas augmenter la fiscalité locale. Cet engagement a été respecté par les budgets précédents, il le sera par le Budget primitif 2010 et par les suivants, je vous en renouvelle la promesse ce soir.

Cette modération fiscale m'apparaît d'autant plus pertinente que les charges sur les ménages semblent s'accumuler en ce début d'année :

- la taxe carbone, même si elle est différée au 1^{er} juillet 2010 et même si elle pourrait être compensée par un crédit d'impôt sur le revenu ou par un chèque vert,
- la hausse du forfait hospitalier, les patients doivent, depuis le 1^{er} janvier, acquitter 18€ au lieu de 16€,
- les hausses des tarifs de la SNCF, du gaz, de l'électricité,
- la fiscalisation partielle des indemnités journalières des accidentés du travail.

Tout cela dans un contexte social préoccupant, caractérisé par une hausse croissante du chômage. C'est André Vallini qui me l'écrivait, voici quelques jours : "la précarité n'a jamais été aussi grande, les inégalités sociales aussi criantes et les privilégiés n'ont jamais été aussi voyants". Vous me pardonnez, Mesdames et Messieurs d'avoir commencé cette intervention par une dimension aussi pessimiste. Je ne crois pas l'avoir exagéré, l'avenir est inquiétant pour les collectivités locales. Je vous dirai simplement pour atténuer ce pessimisme que la situation de la Ville de Rives reste satisfaisante parce que nous nous sommes donnés les moyens de recueillir des recettes supplémentaires.

J'ai eu l'honneur d'inaugurer, c'était le 26 mars 2009, le centre de logistique de King Jouet sur la zone de l'échangeur. Il rejoignait sur ce site l'entreprise Quicksilver. Ma satisfaction est amplifiée parce que ces entreprises se développent par la création l'une et l'autre d'unités supplémentaires. Sur ces opérations, la Ville de Rives, commune d'assiette, perçoit la taxe sur le foncier bâti dont le montant est loin d'être négligeable. Ce dynamisme indique clairement dans quelle direction il faut travailler en 2010 : dans le cadre du SCOT de la région urbaine grenobloise, obtenir l'extension des capacités de cette zone, aujourd'hui 43 hectares commercialisables, il faudra au minimum multiplier par deux cette superficie. 2010 nous conduira aussi à une démarche d'adaptation de notre POS afin d'être en situation d'accueillir une nouvelle entreprise souhaitant s'installer sur 12 hectares. C'est dire si cette zone est attractive et si les demandes d'implantations d'entreprises sont nombreuses et intéressantes, malgré la crise ambiante et malgré certaines difficultés dans les acquisitions foncières.

L'aménagement de ce secteur, comme le développement de la zone de la gare, comme le confortement du centre-ville passe par la mise en place d'un PLU adapté à notre contexte. Cet outil est en phase d'élaboration, il devra nous donner les moyens de préparer notre ville de demain en répondant à des questionnements aussi fondamentaux que ceux-ci : combien d'habitants à Rives en 2020 ? Comment anticiper et organiser le développement de notre ville ? Comment préserver le commerce de proximité ? Où installer l'artisanat et l'industrie ? Quelle place laisser à l'agriculture ? Tous ces débats sont en cours et bien d'autres naissent au fil des discussions. Ces dossiers de fonds, zone de l'échangeur, élaboration du PLU, ne doivent pas, même si ils sont fondamentaux, nous faire oublier ou négliger les autres projets en cours d'achèvement ou ceux qu'il faudra impulser en 2010.



Certains aménagements dont nous avons souhaité phaser la réalisation et le financement seront achevés en 2010. Ce sera le cas de la gare de Rives, pôle d'échanges modal avec l'aménagement du parvis qui constituera la dernière phase de cet important projet. Il devra être complété par la réalisation d'un giratoire à proximité des établissements Allimand. Je souhaite, cher Robert Veyret, que vous nous confirmiez l'engagement budgétaire du Conseil général aux côtés de la Ville de Rives et un démarrage des travaux avant la fin de l'année 2010.

Ce sera aussi le cas pour l'extension de la halte-garderie avec la création d'un bâtiment neuf et de 10 places d'accueil supplémentaires, 900 000 € d'investissements avec les aides de la Caisse d'Allocations Familiales et du Conseil général. La commission d'appel d'offres a terminé son travail d'analyses mercredi dernier. Tous les lots ont été fructueux et les travaux, hors intempéries, devraient démarrer mi-février avec un achèvement prévisible, fin 2010. Mais dans ce domaine précis, j'ai été amené à prendre une décision importante : la municipalisation de cette structure. Elle fonctionnait jusqu'à présent dans le cadre associatif, était gérée par l'association la Ribambelle. Les bénévoles, et on peut les comprendre, s'étaient lassés de l'importance du travail, des papiers à régler, des dossiers à compléter et, malgré la mise à disposition par la Ville de Rives, d'un demi-poste de secrétariat, malgré la subvention d'équilibre constamment apportée par la Ville de Rives, ils ont souhaité se décharger de leurs fonctions. Que faire face à cette donnée ? La petite enfance, dans le cadre de notre politique sociale, doit rester une priorité et la décision a été rapidement prise, même si les conséquences financières sont importantes. Au 1^{er} janvier 2011, c'est-à-dire à l'achèvement de la structure, la halte-garderie sera municipalisée. C'est-à-dire qu'elle sera gérée par la Ville de Rives et que ses personnels seront intégrés, s'ils le souhaitent, au sein de la fonction publique territoriale. C'est une décision lourde de conséquences, lourde de sens aussi, il était de ma responsabilité de la prendre et je l'ai fait. Il convient néanmoins de saluer la qualité du travail réalisé par les bénévoles de cette association, et je tiens ici à les remercier pour leur implication et leur sérieux.

L'année 2009 a vu également l'inauguration du « Temps des Cerises ». C'était l'aboutissement et la concrétisation d'un projet original, mettre à disposition de aînés rivois, 9 logements, particulièrement étudiés et particulièrement adaptés pour faciliter le maintien à domicile. Je puis dire aujourd'hui que la satisfaction est unanime, même si le projet se révèle trop modeste face à la demande. En 2010, nous allons également poursuivre l'aménagement du parc. Les murs d'enceinte ont été bâtis en 2009, des plantations effectuées, les cheminements piétons,



l'éclairage intérieur, les massifs, feront comme nous l'avons souhaité, de cette propriété, un parc d'agrément où les Rivois, sans leurs chiens, prendront plaisir à la promenade et au délassément. Nous allons aussi dès 2010, engager autour de la rue Sadi Carnot, les travaux et les aménagements déterminés par le plan d'aménagement global que nous avons mis en place avec nos partenaires. Ces travaux, bien entendu, s'étaleront sur plusieurs exercices budgétaires et aboutiront, ce sera sans doute la première phase d'un plan de circulation plus ambitieux, à la mise en sens unique de la rue Sadi Carnot. Ce sera l'aboutissement de tout un ensemble de réalisations : re-cablage du parking Séraphin Buisset, création d'un immeuble en front de rue, abritant à la fois la Perception dans des locaux tout neufs et un ou deux niveaux d'appartements ou de bureaux, un autre immeuble, les balcons de l'Orgère, se construira dans l'ex-parcelle Barnier, complété par un

ensemble de places de stationnement supplémentaires, fort utile pour les activités de la salle François Mitterrand, du centre social ou de la MJC. Nous piloterons, en partenariat avec l'OGEC, la construction à la place de l'école Saint-Maurice, d'un autre petit ensemble d'environ 35 logements. L'entrée du parc de l'Orgère devra dans cette perspective être restructurée. C'est seulement à l'issue de ces différentes phases que la rue Sadi Carnot sera réaménagée : sens unique, trottoirs aux normes et réflexion sur le stationnement. J'insisterai particulièrement sur l'effort consenti par la Ville de Rives pour moderniser la Perception avec l'acquisition de 200 m² de locaux. La Ville de Rives reste aujourd'hui très attractive et les demandes de logements excèdent les offres. En 2010, il faudra conclure, et je me félicite de l'harmonie de nos relations avec les différents bailleurs, il faudra donc concrétiser dans le secteur de la Moyroude, ce projet innovant que nous portons : permettre à des locataires de logements sociaux de devenir propriétaires de leurs logements. Nous poursuivrons également l'étude du secteur de l'ex-gardarmerie, même si nous avons le temps encore, puisque aujourd'hui ces locaux sont utilisés par la halte-garderie et que courant 2010, les services de la Perception les rejoindront. C'est un site important, une entrée de ville, il faudra donc particulièrement soigner cet aménagement. Aujourd'hui, l'orientation la plus communément admise porte vers un petit ensemble immobilier assortie de places de stationnement. Je dirais aussi à tous les résidents du secteur des Murailles, que j'ai pu sentir inquiétés par ce sujet, que depuis décembre 2009, la Ville est enfin propriétaire de la maison Bin, au 110, rue de la République et que nous inscrirons au BP 2010, la somme nécessaire (150 000 €) pour réaliser cette transversalité avec la rue de la République, que vous attendez, que vous souhaitez et qui était d'ailleurs inscrite dans le programme.

Enfin, vous avez pu remarquer, et cela a constitué une grande nouvelle en 2009, les travaux de restructuration et de réhabilitation du collège Robert Desnos ont débuté. Je dirais enfin ! Parce que depuis 15 ans maintenant, avec Robert Veyret, ce projet a constitué une de mes ambitions les plus fortes et je suis fier d'avoir pu convaincre André Vallini, le Président du Conseil général de l'Isère, de la nécessité d'une telle opération. Nous avons aujourd'hui connaissance des différentes étapes qui phaseront ce projet. 17 millions d'euros, quatre années de chantier. Je souhaite ce soir remercier le Conseil général et lui dire que le Syndicat intercommunal scolaire, que je préside, est prêt, pour dans la continuité, équiper ce collège des équipements sportifs indispensables : plateau d'évolution, piste d'athlétisme, vestiaires et pourquoi pas, une salle supplémentaire dédiée à la gymnastique. C'est un beau projet, je suis sûr que ce sera une très belle réalisation. Qu'il me soit permis de saluer ce soir, la présence de M. Lenfant, le nouveau principal du collège. Cette opération ne sera pas anodine cependant pour la Ville de Rives. Nous allons dès le début de 2010, lancer une étude urbaine afin de renforcer l'intégration du collège à notre centre-ville. Le programme de cette étude a été en préalable défini et, achevé, il coûtera 1,32 million d'euros à la Ville de Rives : réhabilitation de la place Libération, évolution de la placette devant la mairie dont je souhaiterais éloigner les véhicules, aménagement de parkings supplémentaires à proximité de la piscine, éclairage public renforcé, espaces verts, cheminement piétonnier, un programme de nature à donner de la qualité à ce secteur.



Je voudrais, je pourrais, Mesdames et Messieurs, développer encore beaucoup de projets, beaucoup d'idées, j'ai, et je souhaite m'y tenir, décidé cette année, à ne pas exagérer la longueur de mon intervention. Oh je sais, cela va décevoir, ceux qui, l'œil rivé à leur chronomètre attendent chaque année que j'améliore le record de l'année précédente ou celles, qui derrière moi, scrutent avec inquiétude, l'épaisseur du dossier, proportionnel au nombre de pages. Il n'y en a que 14 ou 15 cette année. C'est suffisant pour que j'évoque encore avec vous deux points. L'un en cours : les travaux de l'avenue Jean Jaurès qui touchent à leur fin et dans un registre tout à fait différent : le city-park, surface multi-sports que nous installerons courant 2010 au Levatel. Je me contente donc de les évoquer, avec votre autorisation.



Et puis, chers amis, j'ai, depuis quelques années réservé à cette manifestation des vœux, la primeur d'informations que j'ai sans doute la faiblesse (peut-être suis-je le seul) de juger importantes. Il y a deux ans, je vous annonçais, cela n'a pas eu l'air de constituer une véritable surprise, ma candidature aux élections municipales. L'an dernier, j'ai démissionné de mon poste de vice-président du Pays Voironnais, pour être davantage présent auprès de vous.

Je vous l'ai dit, cette année je voudrais parler de la médiathèque. Nous avons décidé, et de toutes mes forces je me suis impliqué dans ce projet, d'implanter la médiathèque dans le château de l'Orgère.

Cette initiative présentait un double avantage, elle permettait de réhabiliter le château, élément important de notre patrimoine historique, tout en dotant nos 6000 concitoyens d'un outil culturel indispensable. Toutes les études ont été engagées, toutes les subventions ont été sollicitées. Aujourd'hui les contraintes en matière de réhabilitation, de sécurisation et de fonctionnalité de l'équipement nous font arriver à un investissement de l'ordre de 7 millions d'euros. Il est de mon devoir et de ma responsabilité de vous dire que ce projet et son coût, dans la conjoncture actuelle m'apparaissent disproportionnés. J'ai donc décidé d'y renoncer, la mort dans l'âme, je puis vous l'assurer. Je conserve cependant la conviction qu'une médiathèque demeure indispensable pour Rives et les Rivois.